



MIEUX PENSER SES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

S'expatrier au cours de son cursus est désormais un classique. Soigner cette expérience devient donc essentiel pour garantir sa valeur. Quelques pistes pour tirer parti de ce séjour.

Il y a quinze ans, lorsque nous recevions un candidat qui avait étudié à l'étranger, cela le plaçait d'emblée dans une certaine catégorie », se souvient Jalale Fraygui, directeur adjoint du cabinet de recrutement Hays France. De tampon doré sur un CV, la touche internationale est passée au rang d'élément intéressant, mais à préciser. « Nous cherchons à savoir ce que cette immersion révèle du candidat, appuie Jalale Fraygui. Est-il sorti de sa zone de confort, mettant sa capacité d'adaptation à l'épreuve ? » Un jeune parti avec ses copains dans un pays francophone allumera ainsi quelques alarmes dans l'esprit des recruteurs...

■ Où partir ?

La géopolitique n'épargne pas la mobilité étudiante. Plusieurs grandes destinations – Royaume-Uni, Chine, États-Unis – sont devenues difficiles. D'autres contrées en profitent : « Nous observons un recentrage sur l'Europe, qui apparaît sécurisante, facile d'accès, avec des universités de haut niveau », constate Anne Rivière, directrice de la Formation initiale de TBS Education. Autre tendance, l'intérêt pour l'Asie, « qui s'est déplacé de la Chine vers des pays comme la Corée du Sud et le Japon », reprend Anne Rivière. Les universités y proposent des programmes en anglais.

■ Quand ?

Le bon timing, cela peut être... immédiat ! « Un mois après mon bac, j'étais dans l'avion », témoigne Kenzo, en première année de géographie à l'Université de Montréal. Toutefois, la plupart des étudiants s'expatrient autour de leur troisième année ou durant leur master. Mais l'essor de l'alternance agit comme un frein. Plébiscité, ce modèle suppose, à de rares exceptions près, de rester en France. Et ceux qui ne seraient pas partis à l'étranger avant leur alternance risquent fort de ne pouvoir le faire après, aspirés par la vie professionnelle.

On peut également opter pour une année de césure. Comme Isleen, entre deux années à l'école des Mines de Nancy. L'étudiante a choisi un séjour éloigné de sa filière : un semestre en musicologie à la Seoul National University. « Je voulais me donner le temps de découvrir la vie en Corée, tout en me consacrant entièrement à la musique », relate l'ingénieure-pianiste.

■ Dans quel cadre ?

Pour prendre le large, plusieurs options se présentent. Erasmus est la plus familière. Le dispositif de l'UE permet de passer un semestre ou un an dans une université partenaire. Intéressant sur le plan financier : des frais de scolarité inchangés – même dans un pays où ils sont plus élevés – et une bourse qui couvre une partie des dépenses. Les échanges sont aussi courants hors Erasmus. Chaque établissement noue en effet des accords bilatéraux avec des universités du monde entier (parfois des centaines), et permet ainsi, chaque année, à quelques étudiants d'y poser leurs valises. Avec l'avantage d'un plus large éventail de destinations. Reste que les plus prisées sont souvent réservées aux meilleurs dossiers, le nombre de places étant limité.

Autre modèle, le stage. « Voilà une expérience qui parle, car elle combine la découverte d'une autre culture et la vie professionnelle », estime Jalale Fraygui. L'option est surtout accessible aux étudiants ayant déjà des expériences à faire valoir auprès des employeurs.

Dernière alternative, l'inscription directe dans une formation et un pays de son choix. Cela a un prix : il faut gérer soi-même l'administratif et la logistique (visa, assurance, logement...). « Mon dossier d'inscription à l'université de Montréal a été simple et rapide, mais les démarches d'immigration m'ont pris des mois », avertit Kenzo, qui arpente sa nouvelle ville sous un vivifiant -20 °C. N.C.



À la Seoul National
University
(Corée du Sud).